

Ecole primaire de Prélénfrey
Place de l'église
38450 Le Gua

Procès verbal Conseil d'école n° 1
Vendredi 12 novembre 2010
Dans la salle de la classe élémentaire à 17 h 15

Présents :

Mr MIGNOT	Enseignant de la classe élémentaire, directeur
Mme MIGNOT	Enseignante de la classe maternelle
Mr TIXIER	Délégué Départemental de l'Education Nationale
Mme SANTONI	Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mr MAYOUSSIER	Maire
Mr ABITBOL	Adjoint aux affaires scolaires
Mr GARCIA	Conseiller municipal
Mme CUGAT	Déléguée titulaire des parents d'élèves (classe maternelle)
Mme MURGUE	Déléguée titulaire des parents d'élèves (classe élémentaire)
Mme CEZARD	Déléguée suppléante des parents d'élèves (classe maternelle)

Excusée :

Mme VERNET	Inspectrice de l'Education Nationale
------------	--------------------------------------

1 Le Conseil d'école

A) Présentation des membres

1. Les membres du Conseil d'école se présentent. Mr Tixier présente les missions des D.D.E.N., collaborateurs bénévoles du service public de l'Education Nationale, nommés par l'Inspection académique, ils assistent de droit aux réunions des Conseils d'école. Ils vérifient lors d'une visite annuelle l'état des locaux, la sécurité, le mobilier scolaire, l'hygiène ; ils veillent aux bonnes relations entre la Commune et l'institution scolaire (inspection, école), au respect du principe de laïcité. Chaque année, les délégués réalisent une enquête nationale afin de voir quelles sont les priorités ou les points sur lesquels il faut encourager ou soutenir les écoles. Une réunion avec Madame l'Inspectrice de circonscription est prévue dans les prochains jours.
2. Mr Mignot fait lecture des résultats du scrutin de l'élection du vendredi 15 octobre : 54 électeurs inscrits, 50 votants, 45 suffrages exprimés pour la liste d'union, quotient électoral de 22,5. Les délégués des parents au Conseil d'école pour l'année 2010-2011 sont : Mme Cugat Sylvie (titulaire classe maternelle), Mme Murgue Gaëlle (titulaire classe élémentaire), Mme Vial Catherine (suppléante maternelle), Mme Cezard Jeanne (suppléante élémentaire). Mr Mignot constate que la participation est toujours satisfaisante puisque 92 % des inscrits se sont exprimés (76 % en 2004, 77 % en 2005, 83 % en 2006, 84 % en 2007, 60 % en 2008, 89 % en 2009), le scrutin a été organisé le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30 mais le vote par correspondance a été une nouvelle fois très important.

B) Lecture du Règlement intérieur (annexe 1)

Mr Mignot rappelle les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement du Règlement intérieur du Conseil d'école (décret n° 90-788 du 6 septembre 1990).

2 Administration de l'école

A) Bilan de la coopérative scolaire et des dépenses de subventions municipales

1. Mr Mignot présente le Bilan de la Coopérative pour l'année 2009-2010, le solde du compte

était positif de 404,76 € au 31 août 2010. Le bilan financier a été envoyé à l'O.C.C.E. pour vérification en attendant le quitus. Les membres du Conseil d'école consultent le classeur.

2. Mr Mignot présente le solde de l'année en cours qui est positif de 544,58 € après l'adhésion à l'O.C.C.E. (- 77,90 €), les frais de fonctionnement de La Poste (- 1,50 €), le remboursement des photos de classe ainsi que du solde de la MAIF (+ 219,22 €). Il reste encore l'adhésion à l'USEP à payer (- 102,00 €), et le virement de la subvention du Conseil Général pour la classe d'escalade de l'an passé attendu pour le mois de novembre (+ 796,50 €). Le solde prévisionnel sera donc positif de 1 239,08 €.
3. Mr Mignot informe que trois ordinateurs portables ainsi que trois souris ont été achetés (un pour la maternelle, deux pour l'élémentaire) pour une somme de 1 977,40 €. La subvention communale de 2 000 € a permis le remplacement complet du parc informatique de l'école ce qui n'avait pas été possible par le plan ENR (école numérique rurale) 2009-2010 pour lequel l'école avait déposé un dossier non retenu.
4. Pour l'achat des fournitures scolaires la Commune alloue 72,00 € par enfant, 5 % de cette somme est versée sur le compte de la Coopérative scolaire pour les activités éducatives des classes.
5. Chaque classe dispose d'une subvention de la Commune de 430 € pour les transports scolaires de l'année. Le transport au collège du mois de juin représente une subvention de 80 €. Le transport des sorties piscine coûte 2 850 € et la location du bassin 1 600 €.
6. L'école dispose d'une subvention de la Commune de 200 € pour les abonnements à des revues ou magazines. La classe élémentaire devrait se réabonner à I love english junior.
7. Les dix-sept abonnements individuels puis regroupés à l'Ecole des Loisirs ont permis de bénéficier d'un abonnement gratuit pour la classe maternelle.
8. La Commune subventionne également les projets culturels, le montant de la subvention est de 2 500 € pour l'ensemble des classes.
9. La Commune verse également une participation de 800 € au budget de l'EMALA pour tous les projets culturels, sportifs, environnementaux et les investissements de matériels pédagogiques mutualisés.
10. Mr le Maire rappelle que les subventions votées en mars sont ajustées en fonction des effectifs des inscrits de septembre et qu'il faut rester dans cette enveloppe puisque les budgets des collectivités se font pour une année civile et non pour une année scolaire.
11. Le solde des subventions communales est à ce jour de 110,23 € après les achats de fournitures et des livres du Voyage lecture proposé par la bibliothèque.
12. L'imprimante laser fonctionne depuis le 22 mars, le nombre de tirages est à ce jour de 7 555 copies pour 25 semaines (46,6 % classe élémentaire, 18,7 % classe maternelle, 22,8 % direction, 11,9 % Commune), cinq cartouches ont été achetées. Les tirages font l'objet d'une attention particulière afin d'éviter les gaspillages.

B) Travaux, mobilier (bilan et prévisions)

1. Les travaux demandés lors du dernier Conseil d'école 2009-2010 ont tous été réalisés.
2. L'aménagement de l'espace péri-scolaire est achevé (placard, tables escamotables, sonnerie). Le matériel de la classe élémentaire est en grande partie rangé dans ces nouveaux aménagements qui permettent à la salle d'être fonctionnelle dès 16 h 30. Il reste l'aménagement de la salle de repos des maternelles qui sert encore de bibliothèque dans l'attente de la création d'une annexe permettant la mise en place d'une Bibliothèque Centre Documentaire pour les écoliers.
3. Mr Mignot rappelle que les travaux réalisés dans l'école ne peuvent se faire sur le temps scolaire pour des raisons de sécurité. Les travaux sur l'eau du SIVIG ainsi que l'aménagement du local poubelle ont dû être interrompus pour ce motif.
4. Les derniers travaux à terminer se feront dans la cour : finir l'aménagement du local poubelle (remblayer, évacuer les branchages, fixer la clôture), remettre des cailloux une fois les travaux terminés.

C) Sécurité aux abords de l'école, dans l'enceinte scolaire

1. Mr Mignot rappelle que l'accès à l'école fait toujours l'objet des recommandations du plan vigipirate.
2. Un exercice d'évacuation a été organisé le 28 septembre 2010, les enfants sont sortis et se sont regroupés en 1 minute 33 secondes au point de rassemblement situé dans la cour de l'école.
3. Mr Abitbol informe que les travaux sur la voirie ont permis l'aménagement d'un cheminement piétonnier emprunté par les enfants qui mangent à la cantine ainsi que pour les classes quand elles se rendent à la Maison du Parc.
4. Mr Mignot demande à la Commune d'organiser avec l'école une réunion d'informations pour le PPMS, il rencontrera Mr Abitbol pour prévoir une date.

D) La restauration et le péri-scolaire.

1. L'ensemble des membres du Conseil n'exprime aucune remarque ni question au sujet de la restauration scolaire qui demeure satisfaisante.
2. Pour le péri-scolaire, les parents se félicitent de sa mise en place en fin de journée, même si la fréquentation est légèrement inférieure aux résultats de l'enquête réalisée l'an passé. Cette petite baisse est en partie dû aux déménagements ainsi qu'à une légère baisse des effectifs.
3. Mr le Maire précise que la mise en place de ces services aux familles exprime une volonté forte de la Commune qui tient à ce que tous les efforts réalisés ces dernières années (achats d'équipements techniques et pédagogiques, travaux intérieurs et extérieurs, restauration, péri-scolaire, subventions dans les domaines culturels et sportifs) permettent de garantir à l'école les moyens d'accomplir toutes ses missions.

E) Le Règlement intérieur de l'école (annexe 2)

Les membres du Conseil d'école font lecture puis approuvent par un vote le Règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de l'Isère approuvé par le Conseil Départemental de l'Education Nationale du 25 juin 2009. Il sera annexé au Règlement deux documents : 1 La charte départementale des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école ; 2 Les documents remis aux parents pour l'organisation de l'aide personnalisée.

F) Le projet d'école 2010-2013 (annexe 3)

Les membres du Conseil d'école lisent le document qui a été rédigé par l'équipe enseignante, celui-ci fait l'objet d'aucune remarque. Le projet d'école est approuvé dans l'attente de l'avis de conformité de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

3 La classe maternelle et la classe élémentaire

A) Composition, organisation pédagogique

Les enseignants présentent leurs effectifs : 19 élèves en classe maternelle (3 PS, 7 MS, 9 GS), 20 élèves en classe élémentaire (4 CP, 4 CE1, 4 CE2, 5 CM1, 3 CM2).

B) L' aide personnalisée

1. Le dispositif mis en place puis deux ans a été reconduit, les enfants dont les connaissances ou les besoins d'ordre méthodologique ont été repérés participent à des ateliers de 40 minutes un des trois jours de la semaine (lundi, mardi, jeudi). Les familles sont informées du planning retenu à la fin de chaque période qui précède les congés scolaires. L'aide personnalisée a débuté le lundi 20 septembre et se terminera le jeudi 9 juin, les 60 heures se répartissent en 90 séances de 40 minutes (81 séances avec les élèves et 9 séances d'organisation et de régulation). Les objectifs visent à renforcer la maîtrise des connaissances et des compétences précises définies par le socle commun.
2. Les enfants de grande section bénéficient à partir de la deuxième période de ce dispositif.

C) Le socle commun, le livret scolaire de circonscription (maternelle, cycle 2, cycle 3), les évaluations nationales CE1 et CM2.

Les enseignants remettent aux familles un bilan des compétences travaillées pour quatre périodes. Mr Mignot a accueilli les familles mardi 9 novembre de 17 h 30 à 19 h 45 afin de fournir des explications et des conseils indispensables à la prise en compte des progrès et des efforts à noter.

Ces compétences sont celles retenues par les programmes de 2008 et que les familles retrouveront dans le livret scolaire de circonscription à partir de cette année. Ce document vise avant tout à rendre plus lisible le niveau d'acquisition des compétences travaillées en les listant tout au long de chaque cycle, il est renseigné précisément pour assurer un meilleur suivi tout au long de la scolarité.

L'attestation de maîtrise des connaissances et compétences est renseigné pour une transmission à la fin des deux paliers (CE1 et CM2), il est complété par les résultats aux évaluations nationales (pour les CM2 du 17 au 21 janvier, pour les CE1 du 16 au 20 mai).

Les élèves de CP ont passé une évaluation diagnostique en début d'année, celle-ci a permis d'analyser plus finement les points sur lesquels il fallait être vigilant à ce moment essentiel de la scolarité (apprentissage de la lecture).

Les documents d'évaluation sont renseignés dans le cadre du conseil de cycles.

Mr Mignot demande à la Commune si les 421 photocopies de ces livrets pouvaient être réalisées en Mairie, car cela représente une trop grande charge pour l'imprimante laser de l'école. Mr Abitbol pense que ce travail peut être réalisé avec la photocopieuse de la Mairie.

D) La mission du R.A.S.E.D.

1. L'équipe enseignante présente le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté et les missions de chacun :
 - le psychologue (prévention des difficultés scolaires, aide au bénéfice des élèves en difficulté, aide psychologique) ;
 - le maître d'adaptation option E (prévention et remédiation en aidant l'élève à maîtriser les méthodes et les techniques de travail, à stabiliser les apprentissages, à prendre conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite) ;
 - le rééducateur option G (aider à la séparation d'avec le milieu familial, socialisation et repérage des difficultés d'adaptation).
2. Lors d'un conseil de cycles il a été décidé de demander l'intervention du R.A.S.E.D., le maître E est venu faire un premier bilan en début d'année et revient en décembre afin de faire un deuxième bilan.

E) Les projets des classes (culturels, environnementaux, sportifs)

Présentation du travail avec l'E.M.A.L.A.

Mr Mignot tient à préciser qu'un grand nombre de projets se font dans le cadre de l'Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique qui regroupe un grand nombre de classes autour d'initiatives communes qui favorisent des rencontres artistiques et culturelles en développant des programmes autour de « L'école du spectateur ». La Commune a versé une subvention de 800 € cette année pour l'école, comme chaque commune de la Communauté des Communes du Canton de Monestier. L'E.M.A.L.A. prend en charge le coût des transports, des intervenants, l'achat de livres et de matériels pédagogiques mutualisés qui tournent d'école en école selon les périodes scolaires.

Les regroupements permettent de faire venir des intervenants pour un nombre d'élèves suffisant (demande pour les premiers secours, la prévention routière).

1. Marché de Noël : Le vendredi 17 décembre à partir de 18 h 30 les enfants présenteront quelques nouvelles réalisations, quelques chants. Un spectacle présenté par trois musiciens de blues sera proposé en fin de soirée (offert aux enfants de l'école et payant pour les adultes) par la Coopérative de l'école et le Sou des écoles. Le Marché de Noël est la seule source de recettes de l'année pour la Coopérative de l'école.
2. Projet conte maternelle (EMALA) : Les enfants vont bénéficier de huit séances de travail avec une conteuse et d'un spectacle dans le cadre d'un travail sur le conte.
3. Projet Ecole et cinéma élémentaire (EMALA) : Les enfants vont participer pour la première fois à cette action, cinq films seront projetés à la Maison du Parc de novembre à juin : « La croisière du Navigator, Le chien jaune de Mongolie, Princesse bride, Jiburo, Le cheval venu de la mer ». Une séance exceptionnelle du film « Pierre et le loup » sera proposée le mardi 14 décembre dans le cadre d'un partenariat avec le SIVOM et l'Ecran Vagabond.

4. Projet danse : Les deux classes souhaitent retravailler avec Emilie au cours du deuxième et du troisième trimestres, ce projet sera financé par la subvention communale, pour le moment rien n'est confirmé, Emilie n'ayant pas encore repris son activité.
5. Projet Parcours lecture (Bibliothèque municipale) : Marie a proposé une liste de livres sur le thème de l'eau, elle viendra les présenter lors de trois matinées aux différents groupes prédéfinis. L'achat de livres a représenté une somme de 251 € prise sur les crédits scolaires.
6. Projet Histoire de La Fontaine Ardente (Histoire et Patrimoine du Gua) : Mr Tixier présente l'initiative de l'association qui propose de faire participer les écoliers de la Commune à la journée du Patrimoine de septembre 2011. Les enfants vont écouter l'histoire de La Fontaine Ardente « La légende de Bayanne » et vont réaliser des dessins qui seront présentés lors de cette manifestation dans le cadre d'un film et d'une exposition. Les dessins d'un format A3 seront remis à l'association pour les congés de printemps.
7. Fresque « Au fil de l'eau » : Afin de poursuivre l'embellissement de la cour (fresque solidarité, maisons écologiques, mosaïque), une fresque va être réalisée sur le mur du préau sur le thème de l'eau. Selon les possibilités de subvention, l'école fera appel à un plasticien.
8. Fête de l'école : Celle-ci se déroulera le samedi 25 juin dans la cour de l'école, pour renouer avec des traditions, les enseignants souhaitent organiser une kermesse et un concours des vélos fleuris. L'aide des familles sera la bienvenue pour permettre la réussite de ce nouveau rendez-vous.
9. Projet Au fil de l'eau élémentaire (SIGREDA, CPIE, EMALA) : Lionel viendra cette année à quatre reprises pour expliquer et faire comprendre aux enfants l'importance de l'eau pour notre village mais aussi pour notre planète. Une sortie « Au musée de l'eau » sera proposée en fin d'année.
10. Projet « Potager et compost » maternelle : Les enfants bénéficieront de l'intervention d'une association afin de continuer de mettre en valeur le potager de l'école et faire suite aux petites plantations en bac de l'an passé.
11. Projet phénoclim élémentaire (CREA, EMALA) : Ce projet a fait l'objet d'une information que l'EMALA va relayer auprès des écoles qui souhaitent y participer. Des informations sont attendues.
12. Projets sportifs :
 - a) **Natation** au premier trimestre 11 séances ont été programmées du lundi 6 septembre au lundi 29 novembre pour les deux classes. La Commune prend en charge le coût des transports et de la location des bassins de la piscine de Varcès, le Sou des écoles prend en charge les salaires des trois M.N.S. recrutés. Les enfants de la classe maternelle ont fait d'importants progrès et les acquisitions dans le petit bassin avant de s'essayer à longer le bord du grand bassin. Tous les enfants de la classe élémentaire devront passer un test qui leur permettra de suivre les activités voile de la classe de mer. Les enseignants remercient les parents qui se sont impliqués sur ce temps pédagogique.
 - b) **Rencontres sportives** : 1) Mardi 19 octobre Courseton élémentaire à Monestier-de-Clermont, 2) Deuxième trimestre Rencontre neige maternelle à Gresse-en-Vercors 3) Troisième trimestre Rencontre athlétisme maternelle à Gresse-en-Vercors 4) Troisième trimestre Rencontre athlétisme élémentaire à Sinard ou à Prélénfrey.
 - c) **Ski de fond** à Prélénfrey si les conditions de neige sont satisfaisantes et durant les périodes de congés scolaires des zones B et C (12 au 26 février), dates auxquelles le domaine skiable est ouvert.
 - d) **Gymnastique** au deuxième trimestre pour la classe maternelle à la Maison du Parc.
 - e) **Tennis** : Le projet de l'an passé ne sera reconduit que si les différents partenaires (Commune, Association de tennis de Prélénfrey, Fédération Française de Tennis par l'intermédiaire du Club de tennis de Le Gua) peuvent financer cette activité qui a beaucoup plu aux élèves et qui a permis conjointement la mise en place d'une pratique différenciée du basket-ball.
 - f) **USEP** : Mr Mignot organisera des sorties de ski au cours du deuxième trimestre avec l'aide

de parents volontaires.

g) **Tennis de table** : Mr Mignot souhaite faire l'achat de matériels de ping-pong (table, raquettes, filets, balles, kit d'initiations) pour que les activités sportives durant la période hivernale soient plus diversifiées. Mr Abitbol, rencontré le 14 octobre va faire la demande en Mairie d'un lieu pour stocker ce matériel à la Maison du Parc. Le Sou des écoles est prêt à soutenir ce projet, une partie de la récompense de 540 € du 1er Prix des DDEN remporté par l'école l'an passé sera également affectée à ce projet.

13. Classe de mer : La classe élémentaire bénéficiant cette année de la subvention municipale organisera une classe de mer. Deux projets sont encore à l'étude, les devis ayant été demandés et seront étudiés avant le choix définitif : 1 Le Pradet dans la semaine du 11 au 15 avril ; 2 L'île Grande dans la semaine du 16 au 20 mai. Les enfants étudieront le milieu marin (faune, flore) et pratiqueront la voile au cours de trois ou quatre séances. Les dates ont été choisies en fonction de la semaine d'évaluations des CE1 et le calendrier scolaire
Une réunion d'informations sera organisée pour les familles dès que les informations seront plus précises.

4 Programmation des deux prochains Conseils

Conseil d'école 2 : Vendredi 1er avril à 17 h.

Conseil d'école 3 : Mardi 28 juin 2010 à 18 h.

Séance levée à 19 h 15.

La secrétaire, Mme Cugat

Le directeur, Mr Mignot